



Ernest Aness Dominique -La Mère Terre (2011) <http://www.agara.ca/galerie-dart>

POL4105— FEMMES AUTOCHTONES AU QUÉBEC: DÉBATS ET ENJEUX
Département de science politique — Université du Québec à Montréal
Hiver 2016

POL4105— FEMMES AUTOCHTONES AU QUÉBEC: DÉBATS ET ENJEUX

Hiver 2016

Professeure : Suzy Basile

Courriel : basile.suzy@uqam.ca

(3 crédits)

Jeudi 14h-17h

7 janvier au 14 avril 2016

Merci à tous nos partenaires dans la réalisation de ce cours.



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

UQÀM Faculté de science politique
et de droit
Université du Québec à Montréal



UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal



Descripteur

Ce cours a pour objectif d'étudier les enjeux et problématiques qui concernent la situation des femmes autochtones au Québec. Après un retour sur la période précoloniale et de la colonisation, seront étudiés les effets particuliers des politiques fédérales (Loi sur les Indiens, etc.) et programmes provinciaux (DPJ, exploitation des ressources naturelles, etc.) sur les femmes autochtones vivant sur les réserves et à l'extérieur des réserves. De plus, le cours présentera les rôles des femmes autochtones au sein de leurs sociétés en portant une attention particulière aux transformations et aux résistances à ces transformations. Le cours permettra entre autres l'apprentissage des cadres théoriques féministes et anticoloniaux et fera place aux perspectives autochtones en vue d'analyser et de comprendre les structures politiques, économiques, sociales et culturelles qui définissent la situation particulière des femmes autochtones, ainsi que les stratégies et tactiques de résistance de ces dernières par l'étude de campagnes de revendications et de mobilisations collectives spécifiques.

Objectifs d'apprentissage

Ce cours vise à :

- explorer et comprendre la nature et la diversité des rapports hommes-femmes dans les différents contextes des premières nations sur le territoire du Québec et la place des femmes dans ces sociétés, autant historiquement qu'aujourd'hui;
- explorer et comprendre les effets structurants sur les rapports sociaux de sexe dans les communautés des politiques d'assimilation du gouvernement du Canada (*Loi sur les Indiens*, etc.) et les structures politiques (Conseils de bande, etc.) imposées aux communautés;
- explorer et connaître certaines luttes de résistances et initiatives menées par les femmes autochtones au Québec afin d'améliorer leur environnement et leur communauté;
- maîtriser les cadres d'analyse féministe, anticoloniale, postcoloniale et intersectionnelle et en connaître les forces et les limites dans les enjeux qui touchent les femmes autochtones au Québec;
- se familiariser avec les enjeux actuels tout en mesurant l'aspect individuel et collectif de la compréhension des situations qui touchent les femmes autochtones.

Pédagogie

Afin d'atteindre ces objectifs, le cours combinera des exposés magistraux (selon le thème étudié à chaque semaine), des présentations par des conférencières invitées et des discussions autour des lectures obligatoires et des présentations en classe, autant celles de la professeure que celles des conférencières invitées. La visite d'une exposition est également prévue.

Activités pédagogiques

Participation en classe et journal des apprentissages – 5 points (les six meilleures notes seront retenues parmi huit journaux à faire pour les cours : 2-3-4-5-6-7-12 et 13)	40%
Question synthèse sur la conférence de Michèle Rouleau (remise le 10 mars 2016)	15%
Réflexion sur l'exposition et la conférence de Sylvie Paré (remise le 24 mars 2016)	15%
Examen final (en ligne) le 14 avril 2016	30%

Participation en classe et journal des apprentissages

La participation en classe est un élément essentiel au bon déroulement du cours afin de favoriser les apprentissages collectifs. Afin de permettre un apprentissage à travers les différents contenus de chaque cours (cours magistral et conférencière invitée), il est

important d'apprendre à déceler les éléments constitutifs de votre apprentissage. Ainsi, un *journal des apprentissages* doit être remis sur Moodle avant le début du cours de la semaine suivante (vous disposez donc sept jours). Vous devez y identifier les différents éléments de connaissance autres que factuel (c'est-à-dire d'ordres conceptuel et analytique) et réfléchir sur les liens entre 1) le cours magistral, la conférence et les textes obligatoires et 2) ce cours et les précédents. Le journal hebdomadaire doit être de minimum 1 page et de maximum 2 pages. Pour plus de détails, voir les consignes sur Moodle.

Question synthèse sur la conférence de Michèle Rouleau

Vous devez répondre à une question synthèse qui porte sur la conférence de Michèle Rouleau du 25 février 2016. Cette question vous sera transmise à la fin de la conférence ou sur Moodle le même jour et vous devez déposer votre texte de 5 pages maximum (page-titre non incluse, interligne 1.5, police 11) en classe le 10 mars 2016. Vous devez utiliser au moins 5 références (écrites ou audio-visuelles) afin d'appuyer votre propos et les identifier dans une bibliographie placée à la fin de votre texte. Pour plus de détails, voir les consignes sur Moodle.

Réflexion sur l'exposition et la conférence de Sylvie Paré

Vous devez d'abord visiter une exposition (les coordonnées vous seront données durant le cours) et assister à la conférence de Sylvie Paré dans le cours du 10 mars 2016. Il n'est pas question ici de devenir critique d'art mais de réfléchir sur le message de l'œuvre et de l'artiste. Cette réflexion doit refléter ce que vous avez retenu de l'exposition et de la conférence de Sylvie Paré (descriptions, messages, concepts, selon votre compréhension). Vous devez déposer votre texte de 5 pages maximum (page-titre non incluse, interligne 1.5, police 11) en classe le 24 mars 2016. Vous devez utiliser au moins 5 références (écrites ou audio-visuelles) afin d'appuyer votre propos et les identifier dans une bibliographie placée à la fin de votre texte. Pour plus de détails, voir les consignes sur Moodle.

Examen final (en classe)

L'examen final sera composé principalement de questions nécessitant des réponses courtes (vrai ou faux, à choix multiples et à développement court). Cet examen sera évalué en fonction de la justesse et de la précision des réponses. Les lectures obligatoires, les conférences en classe (sauf celles des cours 8 et 10) ainsi que le contenu des cours magistraux pourront faire partie de la matière à examen. Les étudiants disposeront de 3h (de 14h à 17h) pour compléter l'examen en ligne (Moodle) le 14 avril 2016.

Matériel pédagogique

Afin de bien vous préparer pour les cours, vous devez lire les textes à l'étude **avant** le cours. Les lectures obligatoires seront accessibles sur Moodle (<http://www.moodle.uqam.ca>).

Politique de retard

Pour les entrées du journal des apprentissages, les soumissions en retard seront pénalisées de 0,5 point (sur 5) pour chaque jour de retard. Pour la question synthèse et la réflexion, une pénalité de 5 % sera appliquée pour chaque jour de retard dans la remise.

Disponibilité de la professeure

Vous pourrez contacter la professeure par courriel à l'adresse basile.suzy@uqam.ca et prendre rendez-vous avec elle selon l'horaire des disponibilités. Pour une urgence, vous pourrez texter ou téléphoner au 819-734-7789.

Téléphone cellulaire

Merci de bien vouloir éteindre votre téléphone cellulaire dès le début du cours.

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Cours	Thèmes	Lectures obligatoires	Évaluation
Cours 1 7 janvier 2016	Présentation du plan de cours, de la philosophie d'enseignement et de la structure du cours	Plan de cours	
Cours 2 14 janvier 2016	Qui sont les peuples autochtones, les femmes autochtones? Structures politiques et rapports de pouvoir Identités et territorialités autochtones Conférencière invitée : Caroline Desbiens	Beaulieu, A., Gervais, S. et Papillon, M. (2013). « Introduction », <i>Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord</i> . Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p: 15-34. Halseth, R. (2013). <i>Les femmes autochtones au Canada. Genre, déterminants socioéconomiques de la santé et initiatives visant à réduire l'écart en matière de bien-être</i> . Prince George: Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. 24 pages. En ligne : http://www.nccah-ccnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/77/AboriginalWomenCanada Web FR.pdf .	Journal des apprentissages

		<p>Séguin, C. (1981). « Essai sur la condition de la femme indienne au Canada ». <i>Recherches amérindiennes au Québec</i>, 10 (4): 251-268.</p> <p>Desbiens, C. et Hirt, I. (2012). « Les Autochtones au Canada : espaces et peuples en mutation. ». <i>L'Information géographique</i>, 4 (76) : 29-46. En ligne : www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2012-4-page-29.htm.</p>	
<p>Cours 3 21 janvier 2016</p>	<p>Recherche et éthique avec les femmes autochtones</p> <p>Le cas des femmes autochtones assassinées et disparues au Québec</p> <p>Conférencières invitée : Alana Boileau</p>	<p>FAQ (2012). <i>Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones</i>, Femmes autochtones du Québec, Kahnawake, 21 pages. En ligne : http://www.faq-qnw.org/sites/default/files/publications/Lignes_directrices.pdf</p> <p>Jacobs, B. et Williams, A. (2008). « L'héritage des pensionnats: Les femmes autochtones disparues et assassinées », <i>De la vérité à la réconciliation. Transformer l'héritage des pensionnats</i>, Fondation autochtone de guérison, p: 137-163. En ligne : http://www.fadg.ca/downloads/francais-truth-reconciliation.pdf</p> <p>FAQ (2015). <i>Nānīawig Māmawe Nīnawind. Debout et solidaires. Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec</i>, Femmes autochtones du Québec, Kahnawake, p : 1-48. En ligne : http://www.faq-qnw.org/sites/default/files/press/pdf/na_niawig_mamawe_ninawind_-_debout_et_solidaires_-_faq_2015_final_0.pdf</p>	Journal des apprentissages

<p>Cours 4 28 janvier 2016</p>	<p>Féminicides au Québec et au Canada</p> <p>Conférencière invitée : Marie-France Labrecque</p>	<p>AFAC (2010). <i>Ce que leurs histoires nous disent. Résultats de recherche de l'initiative Sœurs par l'esprit</i>, L'Association des femmes autochtones du Canada, Ottawa, p : 1-18. En ligne : http://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2015/06/2010-What-Their-Stories-Tell-Us-Research-Findings-SIS-Initiative-FR.pdf</p> <p>CVRC (2015). « Introduction », <i>Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada</i>. Winnipeg, Commission de vérité et réconciliation du Canada, p: 1-25 ET « Violence envers les femmes et les jeunes filles autochtone » p : 190-192. En ligne: http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/French_Exec_Summary_web_revised.pdf</p> <p>Labrecque, M.-F. (2012). « Comprendre les féminicides », <i>Féminicides et impunité. Le cas de Ciudad Juárez</i>. Montréal, Les Éditions Écosociété. », p : 135-163 ET « Conclusion », p : 165-175.</p>	<p>Journal des apprentissages</p>
<p>Cours 5 4 février 2016</p>	<p>Colonialisme et résistance</p> <p>Solidarité transnationale : le réseau continentale des femmes autochtones des Amériques</p> <p>Conférencière invitée : Marie Léger</p>	<p>Lawrence, B. (2003). « Gender, Race, and the Regulation of Native identity in Canada and the United States : An overview ». <i>Hypatia</i>, 18 (2) : 3-31. En ligne : http://muse.jhu.edu/journals/hyp/summary/v018/18.2lawrence.html</p> <p>Lévesque, C. (1990). « D'ombre et de lumière : l'Association des femmes autochtones du Québec » <i>Nouvelles pratiques sociales</i>, 3 (2) : 71-83. En ligne : https://www.erudit.org/revue/nps/1990/v3/n2/301090ar.pdf</p> <p>Léger, M. (2014). « Décoloniser notre regard : la discrimination envers les</p>	<p>Journal des apprentissages</p>

		<p>femmes autochtones des Amériques » <i>L'Amérique latine : laboratoire du politique autrement</i>, Québec, PUQ, p : 83-104.</p> <p>Droits et Démocratie (2006). « Femmes autochtones des Amériques » (Fiches 1). Ottawa, 4 pages. En ligne : http://publications.gc.ca/collections/Collection/E84-16-2006F-2.pdf</p>	
<p>Cours 6 11 février 2016</p>	<p>Femmes autochtones et gouvernance</p> <p>Institutions internationales : Quel impact des rapports de l'ONU?</p> <p>Conférencière invitée : Karine Gentelet</p>	<p>Sayers, J. F. et McDonald. K. A. (2001). « Pour une participation équitable des femmes des premières nations à la gestion des affaires publiques », <i>Les femmes des Premières nations, la gouvernance et la Loi sur les Indiens : recueil de rapport de recherche en matière de politiques</i>. Ottawa, Condition féminine Canada, p : 1-63. En ligne : http://bibvir1.uqac.ca/archivage/1256397.pdf</p> <p>Gentelet, K. et Timpson A. M. (2014). « Décoloniser les approches sur la gouvernance des Premières Nations. » <i>Nouvelles pratiques sociales</i> 27(1): 23-30.</p>	<p>Journal des apprentissages</p>
<p>Cours 7 18 février 2016</p>	<p>Ecoféminisme, femmes autochtones et exploitation des ressources</p> <p>« Développement » du Nord</p> <p>Conférencière invitée : Aurélie Arnaud</p>	<p>Wilson, K. (2005). "Ecofeminism and First Nations Peoples in Canada: Linking culture, gender and nature." <i>Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography</i> 12(3): 333 - 355. En ligne: http://www.informaworld.com/10.1080/09663690500202574</p> <p>Van Woudenberg, G. (2004). "'Des femmes et de la territorialité': Début d'un dialogue sur la nature sexuée des droits des autochtones." <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 34(3): 75-86.</p> <p>Arnaud, A. (2013). «Les femmes autochtones et le Plan Nord». <i>Relations</i> (Avril-mai): 1.</p>	<p>Journal des apprentissages</p>

		Roy, E. (2012). « Le Plan Nord québécois. Quelle place pour les femmes autochtones? » <i>Cahiers DIALOG</i> 2012-04, (Section 6): 37-45. En ligne: http://www.reseaudialog.qc.ca/fr/publications/cahiers-dialog/	
Cours 8 25 février 2016	Femmes autochtones et leadership Conférence publique : Michèle Rouleau	Arnaud, A. (2014). "Féminisme autochtone militant: quel féminisme pour quelle militance?" <i>Nouvelles pratiques sociales</i> 27(1): 211-222.	Remise de la question synthèse
3 mars 2016	Semaine de lecture (Pas de cours)		
Cours 10 10 mars 2016	Femmes autochtones à travers l'art Conférencière invitée : Sylvie Paré	Goyon, M. (2011) « Comment être artiste, femme et autochtone au Canada ? Du stigmate à son renversement dans l'art contemporain », <i>Sociologie de l'Art</i> 3/2011 (OPuS 18), p : 35-52. En ligne : http://lien.uqam.ca/AMcSx8b	Remise de la réponse à la question synthèse
Cours 11 17 mars 2016	Femmes autochtones et la politique en contexte autochtone Conférencière invitée : Marjolaine Etienne	Voyageur, C. (2007). « L'héritage de Dorothy McDonald, une femme au franc-parler » dans <i>Itinéraires d'égalité. Trajectoires des femmes autochtones du Québec et du Canada</i> , sous la direction de C. Lévesque et M.-F. Labrecque, <i>Cahiers DIALOG</i> 2007-03: 61-65 ET Jean, L. « Un thème familial : le leadership féminin »: 66-69. En ligne : http://www.reseaudialog.qc.ca/fr/publications/cahiers-dialog/ Morissette, A. (2007). « Composer avec un système imposé. La tradition et le conseil de bande à Manawan ». <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> , 37 (2-3): 127-138.	
		Green, J. (2007). « Le féminisme autochtone : un mouvement indigène qui	Dépôt de la réflexion

<p>Cours 12 24 mars 2016</p>	<p>Cadres d'analyse féministe, anticoloniale, postcoloniale et intersectionnelle</p> <p>Conférencière invitée : Geneviève Pagé</p>	<p>prône la justice sociale. » dans <i>Itinéraires d'égalité. Trajectoires des femmes autochtones du Québec et du Canada</i>. Sous la direction de C. Lévesque et M.-F. Labrecque, <i>Cahiers DIALOG</i> 2007-03: 45-48. En ligne : http://www.reseaudialog.qc.ca/fr/publications/cahiers-dialog/</p> <p>Pagé, G. (2014). « Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle », <i>Nouvelles pratiques sociales</i>, 26 (2): 200-217. En ligne. http://id.erudit.org/iderudit/1029271ar</p>	<p>Journal des apprentissages</p>
<p>Cours 13 31 mars 2016</p> <p>*** Évaluation du cours (30 min.)</p>	<p>Femmes Inuit et le territoire</p> <p>Conférencière invitée : Lisa Koperqualuk</p>	<p>Saturviit Association des femmes inuit du Nunavik (2015). <i>Apporter l'espoir et rétablir la paix. Résumé des résultats</i>. Saturviit Association des femmes inuit du Nunavik et ARUC Leadership et gouvernance au Nunavut et au Nunavik, p: 55-75. En ligne: http://www.saturviit.ca/wp-content/uploads/2015/08/Saturviit_Restore-Peace.pdf</p> <p>Desbiens, C. et Simard-Gagnon L. (2012). « Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques : Savoirs et vécus des femmes inuites du Nunavik. » <i>Les Cahiers de l'Institut EDS</i>: 19 pages. En ligne: http://www.ihqeds.ulaval.ca/fileadmin/fichiers/fichiersIHQEDS/Publications/CahiersInstitutEDS/201201_Cahier.pdf</p> <p>Koperqualuk, L. Q. (2013). « Regard sur les femmes, l'environnement et le territoire dans une perspective inuite » dans <i>Synthèse Forum Plan Nord</i> sous la dir. de T. Martin. et J. Marcadet: Cahiers de la Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire,</p>	<p>Journal des apprentissages</p>

		pages 54-56.	
Cours 14 7 avril 2016	Pour mieux comprendre les impacts de la colonisation Conférencière invitée : Widia Larivière	Atelier : Le cercle et la boîte	
Cours 15 14 avril 2016	Examen final	Questions d'examen portant sur l'ensemble de la matière vue en classe	Examen final

Bibliographie complémentaire

Association des femmes autochtones du Canada (2011). *Un protocole d'application culturellement pertinent selon les sexes*. Ottawa, Association des femmes autochtones du Canada, 7 pages.

Affaires autochtones et développement du Nord Canada (2012). « Sommaire : Points saillants de la situation des femmes autochtones » dans *Les femmes autochtones au Canada: Profil statistique d'après le recensement de 2006*, Ottawa, i-iv. En ligne : http://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/ai_rs_pubs_ex_abwch_pdf_1333374752380_fra.pdf

Amnistie internationale (2009). « Assez de vies violées : discrimination et violence contre les femmes autochtones au Canada : une réaction d'ensemble est nécessaire » Londres : Peter Benenson House. En ligne : <http://www.amnesty.org/ar/library/asset/AMR20/012/2009/en/2486ca51-44a9-453e-87cc-6aee6b255e61/amr200122009fra.pdf>

Angus, M. (1993). *Les derniers seront les premiers : Politiques visant les autochtones en période de restrictions budgétaires*. Les éditions Écosociété, 92 pages.

Arnaud, A. (2011). « Plan nord où sont les femmes autochtones » *Recherches amérindiennes au Québec*, 16 (1) : 81-82. En ligne : <http://www.vigile.net/Ou-sont-les-femmes-autochtones>

Asselin, H. et Basile, S. (2012). « Éthique de la recherche avec les peuples autochtones » *Éthique publique*, 14 (1). En ligne : <http://ethiquepublique.revues.org/959#text>

Assemblée général des Nations Unies (2007). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. A/61/L.67, Soixante et unième session, Rapport du Conseil des droits de l'homme, 13 p. En ligne : http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf

- Beaudet, C. (1984). « Mes mocassins, ton canot, nos raquettes. La division sexuelle du travail et la transmission des connaissances chez les Montagnais de la Romaine. » *Recherches amérindiennes au Québec* 14 (3) : 37-44.
- Beaulieu, A. et al. (2013). *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. 408 pages.
- Brodribb, S. (1984). «The traditional roles of Native women in Canada and the impact of colonization». *The Canadian Journal of Native Studies*, 4 (1): 85-103.
- Coyle, M. (2009). «Les négociations sur la gouvernance autochtone au Canada: pouvoir, culture et imagination». *Télescope* (Automne): 14-29.
- Commission royale sur les peuples autochtones (1996). « Les femmes » (section 2) *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*. Vol. 4. Perspectives et réalités. En ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071212232305/http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/sg/sj2_f.html#2.%20Les%20femmes
- Cornet, W. (2001). « La gouvernance des Premières nations, la *Loi sur les Indiens* et le droit à l'égalité des femmes » dans *Les femmes des Premières nations, la gouvernance et la Loi sur les Indiens : recueil de rapport de recherche en matière de politiques*. Ottawa, Condition féminine Canada, p : 134-184. En ligne : <http://bibvir1.uqac.ca/archivage/12563597.pdf>
- Femmes autochtones du Québec (2012). *Rapport : Comment définir l'identité et la citoyenneté autochtones : Enjeux et pistes de réflexion*. Kahnawake. En ligne : <http://www.faq-qnw.org/fr/publications/comment-d%C3%A9finir-l'identit%C3%A9-et-la-citoyennet%C3%A9-autochtone-enjeux-et-pistes-de-r%C3%A9flexion>
- Gendarmerie royale du Canada (2014). *Les femmes autochtones disparues et assassinées : un aperçu opérationnel national*. Ottawa, Gendarmerie royale du Canada. En ligne : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/mmaw-faapd-fra.pdf>
- Green, J. (2006). « Taking account of Aboriginal feminism » dans *Making space for indigenous feminism*, J. Green (Dir.), Black Point, N.E., Fernwook Publishing, p : 20-32.
- Guay, C. et Grammond, S. (2010). « À l'écoute des peuples autochtones? Le processus d'adoption de la "loi 125" », *Nouvelles pratiques sociales*, 23 (1), p: 99-113.
- IWGIA, 2015: *The indigenous world 2015*. International work group for indigenous affairs, Copenhagen, 570 pages.
- Jaccoud, M. (1992). « Les femmes autochtones et la justice pénale », *Criminologie*, Vol. 25, No. 1, p : 65-85.
- Kelm, M.-E. et Townsend, L. (2006). *In the days of our grandmothers: a reader in Aboriginal women's history in Canada*. University of Toronto Press, Toronto, 434 pages.

Kermoal, N. et Altamirano-Jiménez, I. (2015). *Knowing the land, speaking the land: Indigenous women's knowledge and territory*. Athabasca University Press, Edmonton.

King, T. (2014). « Quatre : Un nom, un régime » dans *L'indien malcommode, Un portrait inattendu des Autochtones d'Amérique du Nord*, Les Éditions du Boréal, p: 95-117.

Labrecque, M.-F. (2014). « De Ciudad Juarez à l'autoroute des larmes: ces femmes autochtones que l'on tue en toute impunité ». *Cahiers DIALOG*, 2014-01: 16 pages.

Lajimodiere, D. K. (2011). « Ogimah ikwe: Native women and their path to leadership ». *Wicazo Sa Review*, 26 (2): 57-82.

Larivière, W. (2013). « Idle no more, lutte au féminin et rapprochement des peuples. » *Bulletin table des groupes de femmes de Montréal*, Octobre. En ligne : <http://www.tgfm.org/files/bulletin-tgfm-octobre2013.pdf>

Lepage, P. (2009). *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*. Québec : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2e Édition, 88 pages.

Lévesque, C., et al. (2015). Naskapi women: Words, narratives, and knowledge. Dans N. Kermoal et I. Altamirano-Jiménez (Dir). *Knowing the land, speaking the land: Indigenous women's knowledge and territory*. Edmonton, Athabasca University Press: 48-64.

McGregor, D. (2008). « Anishnaabe-Kwe, traditional knowledge, and water protection » *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme* vol. 26, no 3-4: 26-30.

McKay, M. C. et Benjamin, C. (2010). A vision for fulfilling the indivisible rights of Indigenous women. Dans J. Hartley, P. Joffe et J. Preston (Dir.), *Realizing the UN declaration on the rights of Indigenous peoples. Triumph, hope and action*, Purich Publishing Inc., Saskatoon: 156-168.

Mihesua, D. A. (2003). *Indigenous American women: Decolonization, empowerment, activism*. University of Nebraska Press, Lincoln and London.

Oulette, G. (2002). The fourth world of Aboriginal women. Dans G. Oulette (Dir.), *The fourth world: Feminism and Aboriginal women's activism*, p: 85-94. Fernwood Publishing, Winnipeg.

Peters, E. J. (2004). «Suzanne MacKenzie memorial lecture conceptually unclad: feminist geography and Aboriginal peoples*». *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 48 (3): 251-265. En ligne: <http://dx.doi.org/10.1111/j.0008-3658.2004.00059.x>

Rude, D., et Deiter, C. (2004). *Du commerce des fourrures au libre-échange: la foresterie et les femmes des Premières nations au Canada*. Ottawa: Condition féminine Canada. En ligne : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/SW21-110-2004F.pdf>.

Secrétariat aux affaires autochtones (2014). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e Édition. En ligne : http://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf

Smith, L. T. (2012). *Decolonizing methodologies. Research and Indigenous peoples* (Second Edition). Zed Books, London & New York, 240 pages.

Turpel, M. E. (1993). "Patriarchy and paternalism: The legacy of the canadian state for First Nations women." » *Canadian Journal of Women and the Law*. VI : 174-191.

Voyageur, C. J. (2008). *Firekeepers of the twenty-first century: First Nations women chiefs*. McGill-Queen's University Press, Montreal & Kingston, 192 pages.

Walter, E. (2014) *Sœurs volées : Enquête sur un féminicide au Canada*, Montréal : Lux, 224 pages.

Ressources et sites internet

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca>

Association des femmes autochtones du Canada : <http://www.nwac.ca>

Femmes autochtones du Québec : <http://www.faq-qnw.org>

Numéro spécial, « Regards sur les droits des femmes, 15 ans après Beijing », la ligue des droits et libertés, *Bulletin printemps 2010* : <http://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/bulletin-printemps2010-petit.pdf>

- Aurélie Arnaud et Émilie Grenier, Le projet de loi C-31 et l'affaire Sharon McIvor, p.42
- Joanne Ottereyes, Violence contre les femmes et régime de protection de la jeunesse, p. 44
- Aurélie Arnaud et Émilie Grenier, Préservation de la diversité biologique et des savoirs traditionnels, p.47

Pauktuutit – Inuit Women of Canada : <http://pauktuutit.ca>

Recherches amérindiennes au Québec : <http://www.recherches-amerindiennes.qc.ca>

Radio-Canada, 8^e feu, Les autochtones et le Canada, le sentier de l'avenir : <http://ici.radio-canada.ca/television/8feue/serie.shtml>

Réseau DIALOG : <http://www.reseaudialog.ca>

Saturviit - Association des femmes inuit du Nunavik : <http://www.saturviit.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 28 mars et le 10 avril 2016 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

Nouveauté à compter de l'hiver 2016

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans la 12^e ou 13^e semaine du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au : W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM